



## **Directeur, Directrice des communications**

Mandat de 2 ans

Assiste aux assemblées des membres et du conseil d'administration.

Recrute des téléphonistes selon les besoins.

S'assure que la liste téléphonique des membres est complète et à jour avant d'effectuer une chaîne.

S'assure que les informations transmises par les téléphonistes sont correctes.

Transmet par courriel les informations aux membres qui ont une adresse électronique.

Remplace un/une téléphoniste au besoin.

Mise en candidature de : \_\_\_\_\_  
au poste de directeur/directrice des communications d'AM St-Hubert.

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_